

[radiofrance.fr](https://www.radiofrance.fr)

Le pilon, un vrai-faux alibi écologique dans l'édition

5-6 minutes

Voici une question légitime qui taraude et hante tous les auteurs : le livre qu'ils ont mis souvent deux ans à écrire, ligotés à leur ordinateur et en peinant sur les biens nommées épreuves de relecture, va-t-il tristement finir au pilon ?

Avec

- Nicole Vulser, journaliste au Monde

Que deviennent les livres invendus parmi les 260 millions d'exemplaires tirés pour mettre sur le marché près de 37 000 nouveautés en 2023 ? Les chiffres 2024 ne seront pas publiés avant fin juin, mais continuons la démonstration. Le marché du livre a ceci de tout à fait spécifique : les libraires, les grandes surfaces culturelles, les hypermarchés, les acteurs de la vente en ligne ont la possibilité de retourner après un certain délai tous les ouvrages qui n'ont pas trouvé preneur et ils peuvent se faire rembourser. Trois options s'offrent alors aux distributeurs : pilonner les invendus, les réintégrer dans leur stock ou les rendre à l'éditeur. C'est dans le jargon ce qui s'appelle le flux "retour", ce fameux tonnage de livres renvoyés à l'expéditeur. Ce flux retour représente près de 37 000 tonnes de livres, près d'un cinquième du flux aller.

Les chiffres du pilon

Le pilon représente 25 000 tonnes de livres, soit 13 % du flux aller. Les éditeurs jugent les ventes insuffisantes ou le tirage s'est avéré bien trop élevé par rapport à leurs prévisions. Certains ouvrages aussi sont abîmés, d'autres tout simplement obsolètes s'il s'agit par exemple d'un guide de voyages ou de manuels scolaires périmés. La gestion des stocks coûte très cher pour un éditeur et souvent la mise au pilon tient à des raisons économiques. Les éditeurs ne proposent que très rarement aux auteurs de racheter leurs ouvrages. L'autre partie des invendus — 8 700 tonnes de livres, soit 4,5 % du flux aller — est réintégrée dans le stock des distributeurs pour être mise en vente ultérieurement. Et seulement 3 200 tonnes de livres invendus, soit 1,7 % du flux aller, reviennent chez l'éditeur qui peut par exemple les revendre à un soldeur ou en faire des dons à des associations.

Surproduction et émission carbone

Ces millions de livres jamais ouverts, jamais lus génèrent inutilement des émissions de CO₂. Les retours, et donc le transport et la logistique supplémentaires ont un impact environnemental et financier non négligeable. Pour Pascal Lenoir, directeur de la production de Gallimard et président de la commission Environnement et Fabrication du Syndicat national de l'édition, la question de la surproduction n'est pas encore résolue. Trop de livres sur un même thème voient le jour — des dizaines de manuels de yoga ou de cahiers de vacances — alors que le marché ne peut pas les absorber. Et la question de l'ajustement des tirages est complexe puisque les données sur les ventes des livres, qui devraient s'améliorer bientôt, restent trop peu précises et surtout trop lentes. De plus, jusqu'à présent, le recours à l'impression des livres à l'unité reste encore peu utilisé.

Toutefois, Pascal Lenoir assure que, sur un plan environnemental, le livre papier est une matière renouvelable et recyclable. 100 % des

ouvrages mis au pilon sont recyclés. Les livres sont d'abord stockés dans des bennes spécifiques avant d'être récupérés par un recycleur qui va les revendre à des fabricants de pâtes à papier qui les métamorphoseront le plus souvent en cartons. Les livres seront broyés, mélangés à l'eau et au savon puis traités pour en faire des fibres réutilisables. Cependant, les usines de pâtes à papier — de nombreuses ont fermé en France — sont très consommatrices d'eau puisqu'il faut 500 litres d'eau pour réaliser un kilo de papier. Et cette eau reste polluée longtemps après avoir été utilisée.

Améliorer l'empreinte carbone : les leviers d'action des éditeurs

Le Syndicat national de l'édition vient tout juste d'annoncer un nouveau programme baptisé Chapitres responsables, articulé autour de trois mesures qui seront mises en œuvre sur deux ans jusqu'en 2026. Tout d'abord, un calculateur de l'empreinte carbone sera accessible à tous les éditeurs. C'est une plateforme numérique qui permet de mesurer les émissions en CO₂ de chaque ouvrage produit. Ce programme doit aussi permettre d'analyser le cycle de vie d'ouvrages imprimés. Enfin, un outil de formation aux enjeux environnementaux est destiné aux salariés des maisons d'édition. Un petit pas donc.

Le livre électronique : miracle écologique ?

Selon l'Agence de la transition écologique, les ouvrages papier restent moins polluants que les liseuses qui ne deviennent avantageuses sur le plan écologique que si l'on dépasse le seuil de 50 livres lus par an et par liseuse. Alors vive le papier !